

Définition et mesure

La perception de ce qu'est un « niveau de vie décent » varie selon les pays et selon les époques. Aussi n'existe-t-il pas, dans les pays de l'OCDE, de mesure communément admise de la pauvreté. Comme les inégalités de revenus, la pauvreté est mesurée à partir des données sur le revenu disponible équivalent des ménages communiquées par les consultants nationaux (se référer à l'encadré « Définition et mesure » de l'indicateur EQ1 sur les inégalités de revenus). Les individus sont considérés comme pauvres lorsque le revenu équivalent de leur ménage est inférieur à 50 % du revenu médian dans chaque pays. Il découle de l'utilisation d'un seuil de revenu relatif que le seuil de pauvreté augmente avec le revenu du pays. Cette variation du seuil de pauvreté en fonction de la richesse nationale traduit l'idée que la « non-pauvreté » correspond à la possibilité d'avoir accès aux biens et services jugés « normaux » dans un pays donné. Le taux de pauvreté désigne le nombre d'individus qui se situent en deçà du seuil de pauvreté.

Le taux de pauvreté mesure le nombre relatif d'individus situés au bas de l'échelle de distribution des revenus. Les craintes de la société en matière d'inégalités sont souvent plus grandes pour les personnes défavorisées. C'est pourquoi les mesures de la pauvreté retiennent généralement plus l'attention que les mesures des inégalités de revenus. Les préoccupations sont encore plus grandes pour certaines catégories de population, comme les personnes âgées et les enfants, qui ne peuvent pas (plus) travailler pour sortir de la pauvreté.

Le taux de pauvreté moyen s'élève à 11 % dans la zone OCDE (partie A, EQ2.1). Les taux de pauvreté sont particulièrement élevés au Chili, en Israël et au Mexique, contrairement au Danemark et à la Suède où une personne sur vingt environ est pauvre. Les autres pays nordiques et les pays européens se distinguent également par un faible taux de pauvreté. Le bas du classement est dominé par les pays anglophones, les pays méditerranéens et les deux pays asiatiques membres de l'OCDE.

Entre le milieu des années 80 et le milieu des années 2000, les taux de pauvreté ont augmenté de manière modérée au sein de la zone OCDE (partie B, EQ2.1). Les progressions les

plus importantes ont été enregistrées en Israël, aux Pays-Bas et en Suède. La Belgique, le Chili et le Portugal sont en revanche parvenus à réduire sensiblement leurs taux de pauvreté.

Dans certains pays, les personnes âgées sont les plus exposées au risque de pauvreté, tandis que dans d'autres pays, c'est la pauvreté des enfants qui pose le plus problème (EQ2.2). Alors que la Corée affiche un taux de pauvreté très élevé chez les personnes âgées et très bas pour les enfants, en Turquie, la pauvreté est plus répandue chez les enfants que chez les retraités. Aux États-Unis et au Mexique, où le taux de pauvreté total est relativement élevé, les taux de pauvreté sont aussi élevés chez les personnes âgées que chez les enfants, contrairement aux pays nordiques où les taux de pauvreté de ces deux classes d'âge sont bas.

L'accélération de la croissance économique est souvent considérée comme la solution aux problèmes de pauvreté (EQ2.3). Néanmoins, les 20 dernières années n'ont pas montré de corrélation étroite entre croissance économique et pauvreté au sein de la zone OCDE. Rien ne semble démontrer une relation entre pauvreté et croissance du revenu des ménages, dans un sens ou dans l'autre. Ainsi, l'Irlande a connu une croissance très rapide de son revenu sur la période, qui s'est accompagnée d'une forte augmentation de la pauvreté. En Belgique, la croissance du revenu a stagné alors que le taux de pauvreté a considérablement diminué.

Pour en savoir plus

OCDE (2008), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.

Notes des graphiques

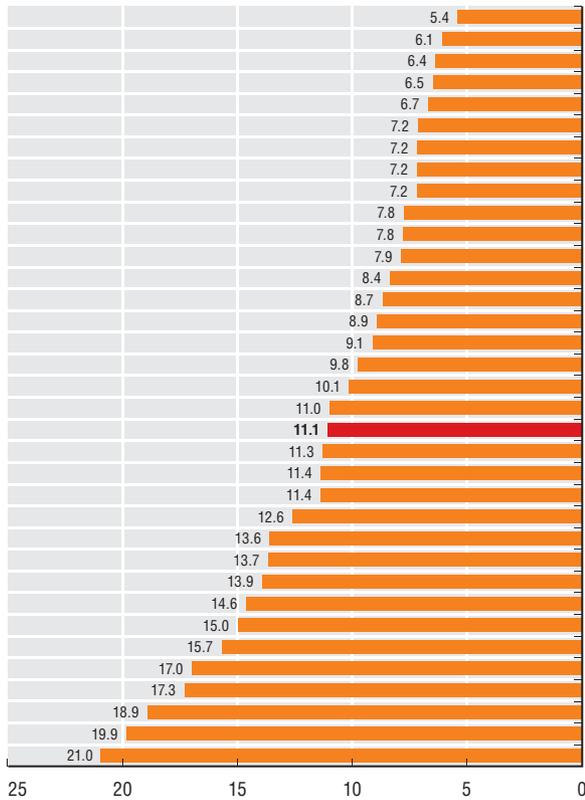
Graphique EQ2.1, partie A : Pour la Grèce et la Suisse, les taux de pauvreté correspondent au milieu des années 2000.

Graphiques EQ2.1, partie B et EQ2.3 : Aucune donnée disponible sur les changements intervenus en Corée, en Estonie, en Islande, en Pologne, en République slovaque, en Slovaquie et en Suisse. Les données disponibles pour l'Australie, le Chili, Israël et le Portugal concernent les changements intervenus depuis le milieu des années 90. Les données disponibles pour l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Irlande, le Portugal et la République tchèque concernent les changements intervenus jusqu'en 2000, les données issues de l'enquête EU-SILC n'étant pas comparables avec celles des années antérieures pour ces pays.

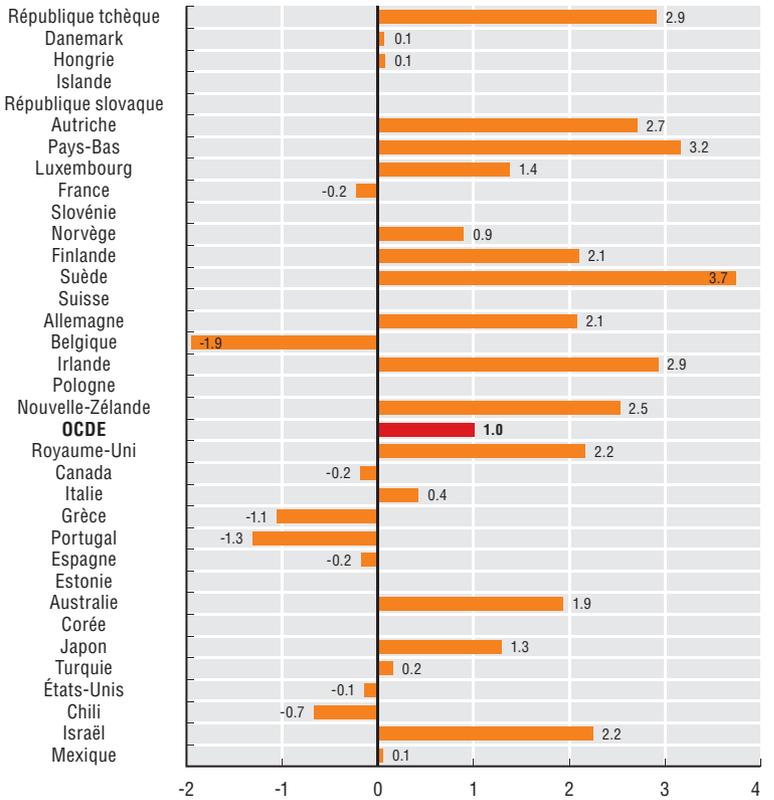
Les informations sur les données concernant Israël sont disponibles sur <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

EQ2.1. La pauvreté s'est accrue

Partie A. Pourcentage des personnes vivant avec moins de 50 % du revenu médian équivalent des ménages, fin des années 2000

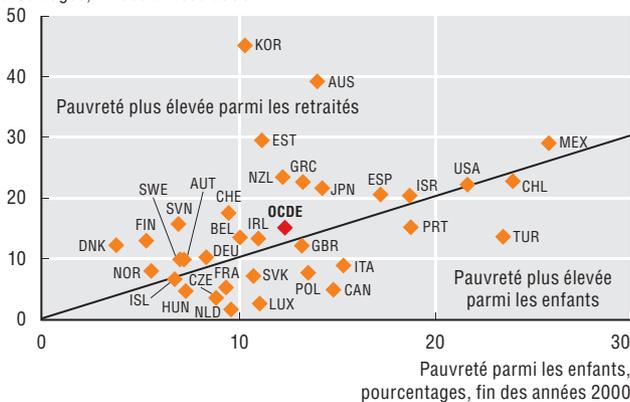


Partie B. Taux de croissance annuel moyen du taux de pauvreté entre le milieu des années 80 et la fin des années 2000, pourcentages



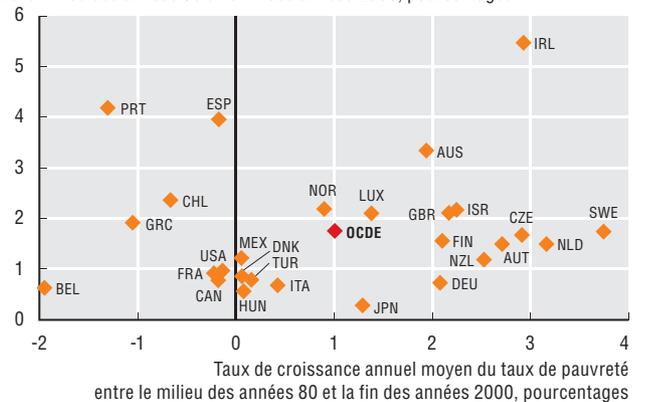
EQ2.2. Qui sont les plus pauvres : Les retraités ou les enfants ?

Pauvreté parmi les personnes ayant atteint l'âge de départ en retraite, pourcentages, fin des années 2000



EQ2.3. L'augmentation des revenus n'est pas la solution pour réduire la pauvreté

Taux de croissance annuel moyen du revenu médian réel des ménages entre le milieu des années 80 et la fin des années 2000, pourcentages



Source : Données provisoires de la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté (www.oecd.org/els/social/inegalite).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932382843>



Extrait de :
Society at a Glance 2011
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Pauvreté », dans *Society at a Glance 2011 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2011-17-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.